

## Sujet 1

Madame Claire LEMERCIER est une cliente de longue date de l'office notarial qui vous emploie. Elle est serveuse dans un bar à Autun et s'est mariée avec Edouard MARREL, ingénieur en aéronautique. Leur histoire comporte quelques rebondissements qui vous sont rapportés ici.

Edouard et Claire ont vécu ensemble durant une dizaine d'années sans opter pour un cadre juridique particulier pour leur union. Au début de l'année 2018, ils ont finalement fait le choix de se marier dans le Loiret à Beaumont-Sardolles où demeurent les parents de Claire. Au regard du patrimoine leur appartenant, ils n'ont pas jugé utile de se rendre chez le notaire pour se renseigner sur l'opportunité éventuelle d'établir un contrat de mariage.

L'appartement qu'ils occupent à Autun leur appartient indivisément. Ils l'ont acquis aux termes d'un acte authentique en date du 5 mars 2011, à concurrence de 30 % pour Claire et 70 % pour Edouard. Le financement a été assuré par des fonds personnels de chacun des concubins, dans le respect de la quote-part d'acquisition mentionnée.

Lorsque Claire a rencontré Edouard, en mai 2008, elle était maman d'un petit garçon, Maximilien, alors âgé de dix-huit mois, qui est né le 03 décembre 2006 d'une relation sans lendemain. Edouard s'est pris d'affection pour cet enfant et s'en est occupé depuis qu'il s'est installé avec Claire en février 2009. Il a finalement décidé, après une longue réflexion, de reconnaître cet enfant le 15 janvier 2013 devant l'officier d'état civil.

Les relations dans le couple se sont dégradées récemment. Edouard a découvert que son épouse entretient une relation avec un certain Jacques, qui serait en réalité le père biologique de son enfant. Claire aurait retrouvé cet homme après de longues recherches sur les réseaux sociaux. À la suite de cette mésaventure extra-conjugale, la mésentente s'est installée durablement dans le couple.

Aujourd'hui, les époux MARREL-LEMERCIER souhaitent mettre fin à leur histoire commune. Le divorce sans juge leur paraît une solution rapide leur permettant de retrouver chacun leur liberté. Ils s'accordent sur la résidence de Maximilien qui serait au domicile de la mère Claire. Edouard n'entend pas exercer de droit de visite. Maximilien, aujourd'hui adolescent en quête d'autonomie et d'émancipation, entretient des relations conflictuelles avec son père Edouard.

Les époux sont convenus également que Claire restera dans le logement commun jusqu'à la majorité de Maximilien. Ils envisagent la vente du bien immobilier au-delà de cette date.

Par ailleurs, Claire, qui se sent coupable de la rupture, consent à renoncer purement et simplement à toute prestation compensatoire. Pour autant, le divorce va entraîner pour elle une perte du niveau de vie conséquent.

Enfin, elle s'interroge sur la potentielle remise en cause, par Edouard, de sa reconnaissance de paternité à l'égard de Maximilien.

Au regard des diverses questions que soulève le thème, il vous est demandé d'analyser les points suivants :

### **1. Le divorce extrajudiciaire**

Le divorce à l'amiable sans juge est-il adapté à la situation du couple ?

Vous insisterez notamment sur :

- les conditions de ce nouveau divorce et les différentes étapes à respecter ;
- le rôle des professionnels du droit : avocats et notaire ;
- les enjeux personnels et patrimoniaux.

## **2. La difficulté tenant à la prestation compensatoire**

Claire pourrait-elle ultérieurement revenir sur sa renonciation à la prestation compensatoire stipulée dans la convention si elle découvrait que son époux entretenait également une relation extraconjugale durant leur mariage ?

Cette action pourrait-elle remettre en cause le divorce lui-même ?

## **3. La filiation de Maximilien**

La reconnaissance faite par Edouard en 2013 a créé un lien de filiation avec Maximilien. Ce lien pourrait-il être remis en cause par Edouard ou Maximilien ?

Votre maître de stage vous demande de bien vouloir lui exposer votre analyse juridique structurée sur ce dossier, en vue d'un prochain entretien avec Claire LEMERCIER. Vous rédigez une note circonstanciée répondant à ces différentes questions et apportant toutes les explications qui vous paraissent utiles en considération du contexte exposé.